

Et si je choisissais de m'inscrire en latin l'année prochaine ?

Les conseils de classe du deuxième trimestre arrivent et tu t'apprêtes à choisir les options que tu suivras l'année prochaine. Pour éclairer ton choix, voici un résumé de ce qui a été dit lors de ta première initiation au latin.

Le latin est une langue ancienne : elle n'est plus parlée dans aucun pays, mais elle est la mère de beaucoup de langues européennes comme le français, l'espagnol, l'italien... et a été utilisée pour écrire beaucoup d'ouvrages importants comme *l'Enéide* de Virgile, *Les Métamorphoses* d'Ovide et les différentes versions de la *Bible*.

Qu'apprend-t-on en latin ?

En cours de latin, on apprend :

- ✓ La langue latine (grammaire, conjugaison, traduction)
- ✓ L'histoire de l'empire romain de sa fondation en -753 à sa chute en 476 après Jésus-Christ. Avis donc aux amateurs d'histoire !
- ✓ La vie quotidienne des Romains
- ✓ La littérature latine
- ✓ L'étymologie, c'est-à-dire l'histoire des mots français qui viennent du latin.

Le latin s'adresse :

- Aux élèves intéressés par l'histoire et la culture ancienne ;
- Aux passionnés des mots ;
- Aux amoureux de l'apprentissage des langues ;
- Aux élèves désireux de perfectionner leur niveau de français ;
- Aux élèves qui aiment travailler en petits groupes ;
- Et surtout aux élèves motivés !

Pas besoin d'être un excellent élève, mais il faut avoir envie de s'investir en classe !

Le latin, qu'est-ce que c'est ?

Que fait-on en cours de latin ?

Durant les cours de latin, on varie les plaisirs :

- cours en classe
- travail en salle informatique
- recherches au CDI
- sorties (atelier cuisine antique, visite du Vieux Mans et visite du Carré Plantagenêt, initiation à l'archéologie...)

A qui s'adresse le latin ?

A quoi suis-je contraint ?

S'inscrire en cours de latin est un engagement. Cela représente deux heures de cours en 5^e et trois heures en 4^e et en 3^e par semaine. Il est important que tu en prennes conscience.

A destination des parents d'élèves de 6^e

Madame, Monsieur,

En cette fin de deuxième trimestre, votre enfant vient de bénéficier de sa première initiation au latin. Vous devez envisager avec lui son inscription en option latin pour l'année de cinquième. Voici quelques informations pour vous aider dans la formulation de vos vœux :

Qu'est-ce que le latin ?

- Une option facultative ;
- L'apprentissage d'une langue ancienne ;
- L'approfondissement de la connaissance historique et culturelle de l'Antiquité ;
- Le renforcement de la maîtrise de la langue française et de son vocabulaire ;
- Une ouverture culturelle.

Quelles en sont les contraintes ?

- Un engagement sur trois ans ;
- 2h d'enseignement en 5^e, 3h en 4^e et 3^e par semaine;
- Une assiduité aux cours.

A qui cela s'adresse-t-il ?

- Aux élèves intéressés par l'apprentissage d'une nouvelle discipline ;
- Aux élèves curieux de savoir.

Ce trimestre, il ne s'agit que d'une formulation de vœux. Si vous hésitez, vous avez la possibilité de reporter votre décision au troisième trimestre. Je répondrai avec plaisir à vos sollicitations ou à celles de votre enfant.

Respectueusement,
Mlle Braquehais
Professeur de latin

J'ai pris connaissance du document avec mon enfant.

Signature des parents